



Docteur Jacques CATON
Président

Docteur Michel LEVY
Docteur Yves VERHAEGHE
Vice-Présidents

Docteur Jean-Luc BARON
Trésorier

Le 26 mars 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Honoraires et salariat des médecins : le pôle AOC-CSMF dénonce l'opération main basse de la FHP

Le Pôle AOC-CSMF, qui représente les médecins confédérés exerçant sur les plateaux techniques lourds, dénonce la démarche engagée par la FHP, plus particulièrement la FHP MCO, qui a entrepris de promouvoir la récupération des honoraires et d'inciter au salariat des médecins libéraux exerçant dans ses établissements, auprès de ses adhérents (note du 16 mars 2010).

Le Pôle AOC-CSMF, est d'autant plus choqué par cette propagande, qu'elle anticipe sur l'application de la loi Bachelot dont les décrets, sur ce point, ne sont toujours pas publiés et, surtout qu'elle est contraire aux intérêts des médecins libéraux qui travaillent dans les établissements.

Ce que la CSMF n'a cessé de dénoncer depuis des mois est en train de se vérifier. La loi Bachelot est une loi anti médecins qui favorise la médecine industrielle avec le risque qu'elle n'ait qu'une finalité : le profit.

Dans un tel contexte, le Pôle AOC-CSMF dénonce cette opération main basse sur les honoraires des médecins afin d'imposer le salariat pour réduire à néant le pouvoir médical dans les établissements. Le Pôle AOC-CSMF dénonce également la complicité active de certains syndicats comme l'UCCSMF, MG France et l'AAL qui ont soutenu aveuglément la loi Bachelot et portent la responsabilité de la situation à laquelle nous assistons, où, les établissements n'ont même pas la décence d'attendre de connaître les règles du jeu pour imposer leur propre loi, celle de l'argent, aux médecins.

Les médecins travaillant sur les plateaux techniques lourds apprécieront ces nouveaux reniements syndicaux et la tentative d'asservissement de la FHP-MCO.

Contact Presse :

Dr Jacques CATON Port. : 06 07 39 76 15
Dr Michel LEVY Port. : 06 20 04 62 50
Dr Yves VERHAEGHE Port. : 06 07 66 40 59